

Questions orales

quelques mois pour qu'il nous communique toute information qu'il pourrait avoir sur l'efficacité des sanctions.

Je lui écrirai, car nous n'avons pas le temps à la Chambre de corriger toutes les fausses impressions qu'il donne au Parlement.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Nous devrions peut-être passer à une autre question. La députée du Yukon.

[Français]

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Le premier ministre sait que je lui ai envoyé ce matin, ainsi qu'au chef de l'opposition, une lettre demandant la tenue d'un vote libre sur la question d'une guerre. Il est de plus en plus évident que pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes la décision d'aller ou de ne pas aller en guerre est personnelle, c'est une question de conscience et une question d'informations disponibles à chaque personne.

Des voix: Bravo! Bravo!

Mme McLaughlin: Alors, la décision que chacune et chacun d'entre nous doit prendre est la décision la plus non partisane que nous aurons à prendre dans notre vie. Alors, je demande au premier ministre: Va-t-il tenir un vote libre sur cette question?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, j'ai répondu à cette question hier. En ce qui concerne le gouvernement, les politiques adoptées l'ont été suite à des débats vigoureux et entiers au sein de notre caucus national, et cela depuis le mois d'août l'an dernier. Et donc, je n'ai pas demandé à un député, pas hier, ou avant-hier et pas demain, sur cette question, de voter selon une ligne ou l'autre. Les députés vont tous vous confirmer que suite à des débats vigoureux et des plus intéressants au caucus, je tire ma révérence et je défends les intérêts du gouvernement tels que je les vois. Je reconnais volontiers qu'il y a des questions importantes et personnelles qui ont été soulevées par plusieurs députés, y compris plusieurs députés de notre côté de la Chambre. Et je n'ai pas demandé à qui que ce soit comment il se proposait de voter. Je présume que compte tenu du fait que les députés ont participé personnellement et activement à l'élaboration de cette politique importante, que les députés supporteront le gouvernement. Et je n'ai pas demandé des garanties ou des opinions de quelque nature que ce soit. Mais je comprends

que la députée a une position qu'elle aimerait faire valoir et que je respecte.

• (1430)

[Traduction]

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, je présume que le premier ministre et son gouvernement ont pris la décision de faire participer le Canada à une guerre dans le Golfe en se fondant sur certains renseignements. Lorsqu'il a adopté, par une marge très mince, la résolution autorisant le recours à la force militaire contre l'Irak, le Congrès des États-Unis a stipulé que le Président devait lui expliquer pourquoi les sanctions n'avaient pas porté fruit et lui communiquer les autres renseignements disponibles à ce moment.

Étant donné que je présume qu'il a pris sa décision et adopté sa position en se fondant sur des renseignements dont il disposait relativement à l'efficacité des sanctions économiques, je demande au premier ministre s'il va déposer ces renseignements à la Chambre afin que nous puissions aussi en prendre connaissance?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le chef du Nouveau parti démocratique sait que le comité permanent a tenu une longue audience sur la question des sanctions. J'y ai personnellement présenté un exposé très détaillé. J'ai aussi indiqué que je serais disposé à avoir des entretiens confidentiels avec d'autres personnes pour leur transmettre des informations. J'ai en outre expliqué clairement que les renseignements confidentiels dont nous disposons n'étaient pas différents, quant à leur teneur, de ceux qui ont été communiqués au comité.

Je peux dire à la députée et à la Chambre que les sanctions continuent de bénéficier d'un appui très généralisé de la part de la communauté internationale. Elles constituent en fait l'une des initiatives les plus respectées au monde. Voilà pour la situation vue de l'extérieur. La question consiste à savoir ce qui se passe à l'intérieur. Les sanctions affectent-elles la capacité militaire de Saddam Hussein? Malheureusement, monsieur le Président, rien ne semble indiquer que ce soit le cas, ce qui pose un problème qui serait très préoccupant pour le chef du Nouveau Parti démocratique. Ce problème réside dans le fait qu'indépendamment de la rigidité avec laquelle les sanctions sont appliquées, des denrées alimentaires et des importations d'importance stratégique, telles que des produits chimiques, des lubrifiants, des produits de purification de l'eau et des pièces de rechange, sont expédiées en Irak sans être détectées. Ces produits sont requis en volumes relativement faibles et peuvent être transportés